



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



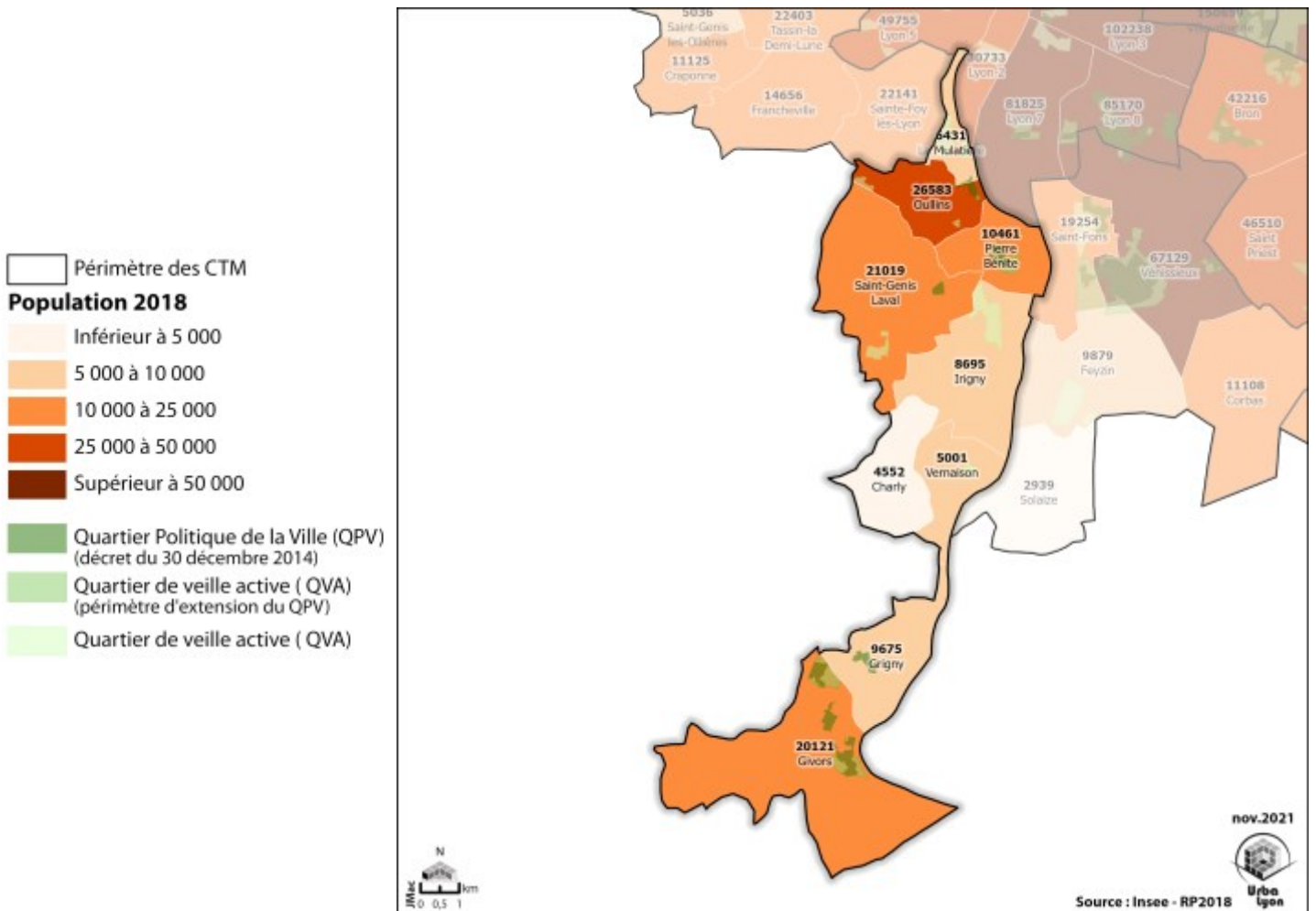
Portrait de territoire
Conférence territoriale des maires
Lônes et Coteaux du Rhône



PORTRAIT DE TERRITOIRE **SOMMAIRE**

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

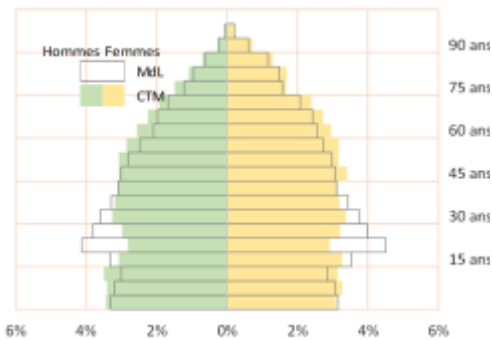
La population 2018



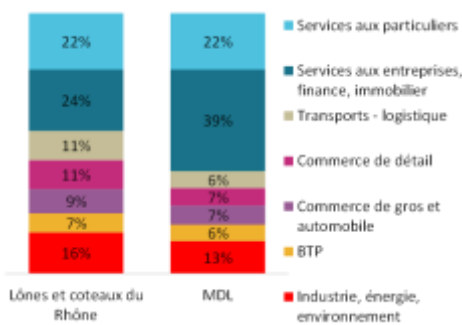
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Une croissance démographique faible, portée par le solde naturel
- ◆ Un territoire plus âgé qu'en moyenne dans la métropole de Lyon
- ◆ Une reprise de l'emploi salarié privé, notamment dans le secteur de l'industrie, le BTP, les transports et la logistique
- ◆ Des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne de la métropole de Lyon
- ◆ Une présence plus marquée des emplois publics

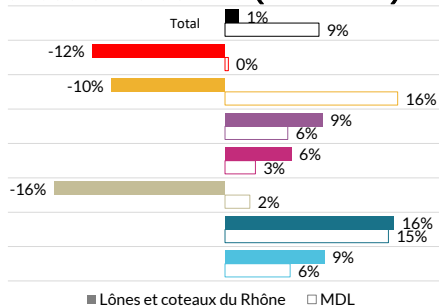
Pyramide des âges 2018 ⁽¹⁾



Emplois salariés privés par secteur en 2020 ⁽²⁾



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) ⁽²⁾



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoie à la source détaillée en fin de document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin de document

Une faible croissance démographique

En 2015, la CTM comptait 133 000 habitants, soit environ 10% de la population métropolitaine lyonnaise. En 2018, 112 600 habitants résident dans ce territoire. Cette baisse n'est qu'apparente puisque la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon n'appartient plus à ce territoire depuis le nouveau découpage de la métropole de Lyon. En réalité, la croissance démographique reste stable par rapport à la période précédente (+ 0,5% par an entre 2013 et 2018 contre +0,6% par an entre 2010 et 2015).

Le territoire présente une caractéristique d'évolution démographique assez faible au regard de l'évolution métropolitaine qui atteint +0,9% par an avec des pics allant jusqu'à près de +2,0% dans certaines CTM. La dynamique de la CTM reste portée exclusivement par le solde naturel excédentaire (+ 0,7% par an). Comme sur la période précédente, le solde migratoire apparent reste déficitaire (- 0,2% par an sur la période 2013-2018).

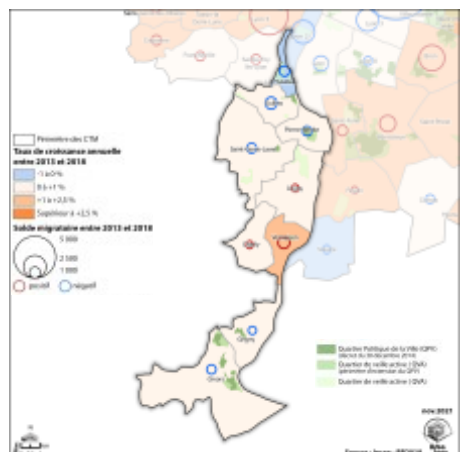
Globalement, plus de 1 000 personnes quittent la CTM chaque année : six communes enregistrent un solde migratoire négatif que le solde naturel compense aisément dans cinq de ces six communes. La Mulatière fait exception avec une évolution annuelle négative de moins 0,3%. Vernaison présente une dynamique démographique entièrement portée par le solde migratoire apparent (+1,8% par an).

A Lône et Coteaux du Rhône, l'âge moyen est supérieur à 40 ans. La structure par âge montre que les personnes âgées de 15 à 44 ans sont proportionnellement moins nombreuses qu'en moyenne dans la métropole de Lyon, celles d'au moins 45 ans et de moins de 14 ans sont proportionnellement plus nombreuses.

Le nombre d'emplois en augmentation

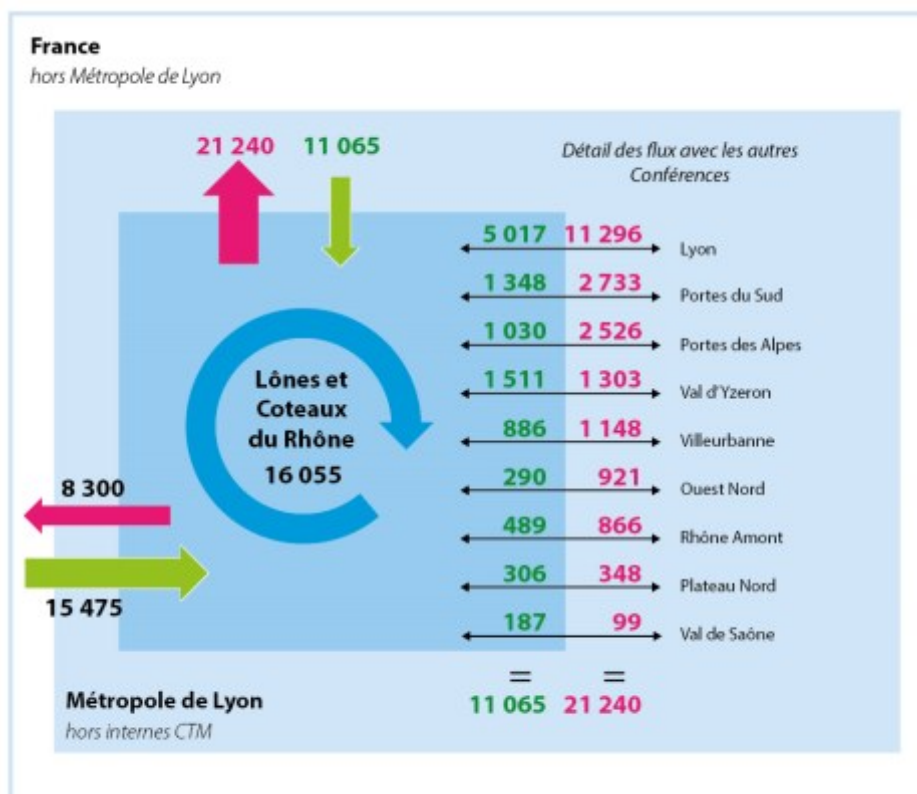
Fin 2020, le territoire compte 29 700 emplois salariés privés, soit 5,0% des emplois salariés privés de la métropole de Lyon. Le secteur industriel, les transports, la logistique et le commerce de détail sont nettement surreprésentés. Pourtant ce sont les services aux entreprises et aux particuliers qui emploient le plus de salariés (respectivement 24 % et 22%).

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) ⁽¹⁾



	Lônes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon	
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	1 125 538	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+0,5%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+0,7%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	-0,2%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	29 656	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+1,3%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	10 857	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	26,2%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	8 198	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	20%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	58%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	0,3	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	7 197	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	64	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	9	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	545	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	6%	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	2 436	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	2 268	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+1,9%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	93	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	33	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	97%	98%

Migrations domicile-travail en 2018 ⁽¹⁾



Même si la hausse n'est pas au niveau métropolitain lyonnais (+ 8,6% sur la période), le nombre d'emplois salariés privés a augmenté de +1,3% entre 2015 et 2020. Les services aux entreprises et aux particuliers enregistrent des hausses de +16,0% et +9,0% sur la période. Le commerce de gros et de détail participe également (bien que plus modestement compte tenu du poids qu'il représente) à cette reprise (+9,0% et +6,0%).

La CTM est très contrastée. Dans trois communes (Irigny, Oullins, Saint-Genis-Laval), le nombre d'emplois augmente sur les cinq dernières années alors qu'il diminue dans les autres communes et chute d'ailleurs drastiquement à La Mulatière (-45,6%).

En 2018, un quart des emplois est public (26%).

Un territoire plutôt résidentiel

En 2018, 45 600 actifs habitent Lônes et Coteaux du Rhône : 35% vivent et travaillent dans la CTM (16 100), 47% exercent leur emploi dans une autre CTM et 18% hors de la métropole de Lyon.

42 600 emplois sont relevés en 2018 dont 62% (26 500) sont occupés par des habitants extérieurs à la CTM.

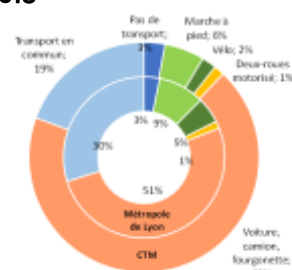
Les prix des logements en hausse

Le prix moyen des logements collectifs anciens s'élève à 2 436€/m² en 2019 soit une augmentation de +11,0% par rapport au prix 2017 (l'évolution constatée dans la métropole de Lyon est de +15,9%). Les prix des logements sont très différents au sein de la CTM : il faut compter en moyenne 1 488 €/m² à Givors (prix le plus bas de la métropole de Lyon) et 2 846 €/m² à Saint-Genis-Laval (+16,6% en deux ans).

2/3 des déplacements en voiture

Deux actifs occupés sur trois se déplacent en voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. 19% seulement prennent les transports en commun.

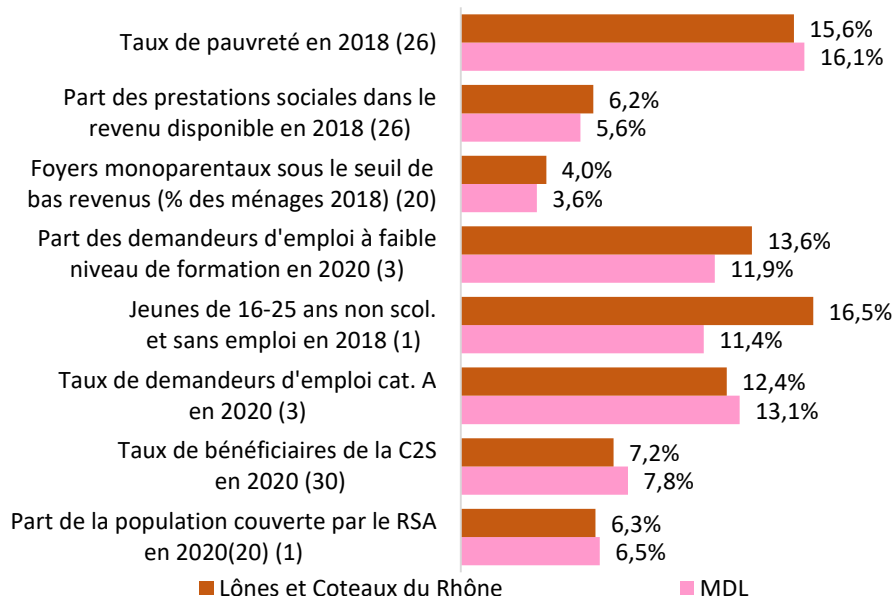
Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 ⁽¹⁾



SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Des difficultés sociales, d'emploi et de pauvreté concentrées sur quelques communes
- ◆ Une problématique préoccupante des jeunes sans emploi
- ◆ Une personne sur dix en quartier politique de la ville (12%)
- ◆ Des écarts de niveaux de vie très marqués
- ◆ Un état de santé inégal : certaines communes avec des indicateurs de santé parmi les plus dégradés de la métropole

Principaux indicateurs de la situation



Des difficultés marquées à Givors, Pierre-Bénite et La Mulatière

Fin 2020, la CTM compte 10 200 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C). Leur nombre a augmenté de 5,6% en cinq ans (+9,2% dans la métropole). La moitié (48%) de ces personnes est domiciliée à Givors et Oullins. 14% des demandeurs d'emploi présentent un faible niveau de formation (inférieur à une année terminale de CAP ou BEP). Ce taux s'élève à 21% à Givors et 16% à Pierre-Bénite.

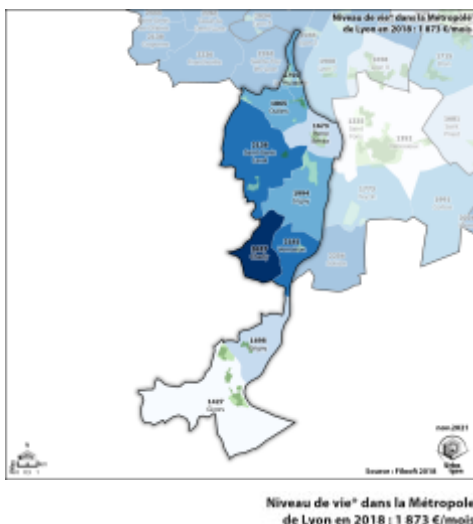
La part de demandeurs d'emploi sans activité (cat. A) dans la population active est proche de la moyenne métropolitaine (12% contre 13%) mais elle atteint 19% à Givors, 17% à Pierre-Bénite et 14% à La Mulatière.

En 2018, le taux de pauvreté monétaire dans la CTM est égal à 15,6%, inférieur à celui de la métropole (16,1%). Mais il est de 29,0% à Givors, 20,0% à Pierre-Bénite et 19,0% à La Mulatière (en augmentation par rapport à 2017). Il est inférieur à 10% à Saint-Genis-Laval.

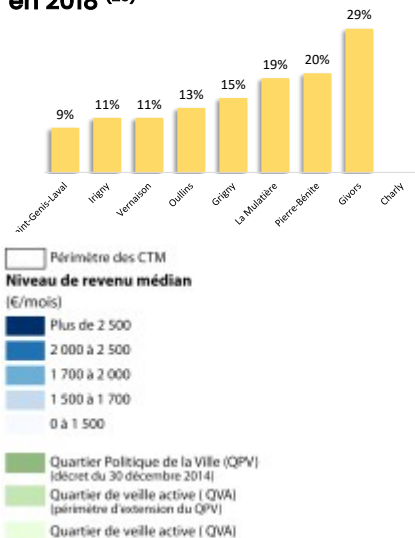
En 2017, 17% des jeunes de 16-25 ans sortis du cadre scolaire sont sans emploi (11% dans la métropole). La CTM compte quatre villes parmi les dix communes de la métropole les plus concernées par cette problématique (Grigny 22,5%, Givors 22,0%, Pierre-Bénite 20,6% et La Mulatière 18,3%).

En 2017, la part des prestations sociales représente 6,2% du revenu disponible (5,6% dans la métropole). A Givors, elles comptent pour 12,7%.

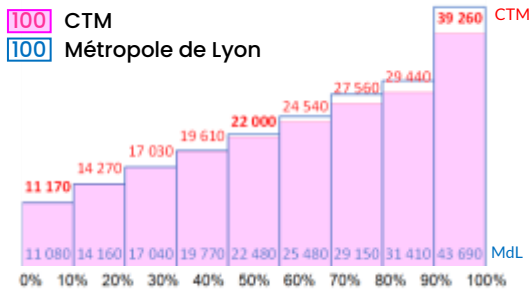
Niveau de vie en 2018 (26)



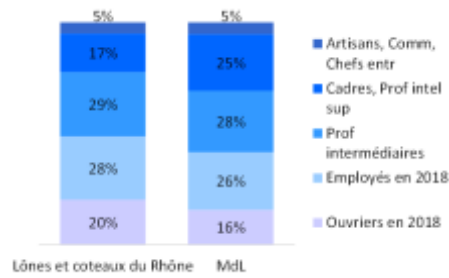
Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)



Distribution des revenus 2018 (26)



CSP des actifs en 2018 (1)

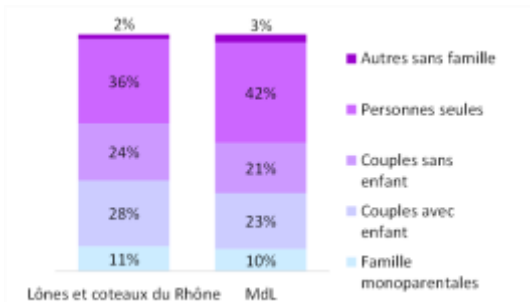


12% des habitants dans des quartiers en politique de la ville

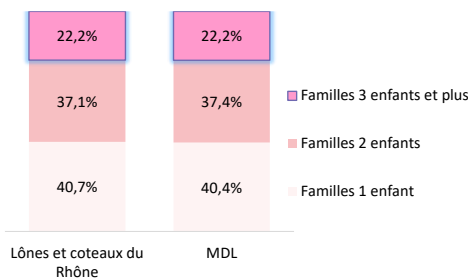
Lône et Coteaux du Rhône compte 14 quartiers inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville de la Métropole de Lyon (2015-2020) : 7 Quartiers politique de la ville (QPV) et 7 Quartiers en veille active (QVA).

En 2018, 12% des habitants résident en QPV. A Givors, 40% de la population réside en QPV et à Pierre-Bénite, 19%.

Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



Des écarts de niveaux de vie très marqués

En 2018, le revenu disponible annuel médian est égal à 22 000€, proche de celui de la métropole (22 500€). Mais à Givors, la moitié des personnes vit avec moins 17 100€ par an quand à Charly, la moitié des habitants vit avec au moins 31 600€. Givors est une des cinq communes les plus modestes de la métropole et Charly, une des dix plus aisées. La distribution des revenus montre une forte hétérogénéité (rapport de 3.5 entre les 10% des revenus les plus hauts et les 10% les plus bas).

	Lône et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,3	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	12%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	56%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	24%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	-0,7	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	13,8	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	10 207	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	27%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	6%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	12%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	71	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	9,2%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	37%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	169	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	179	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	10 647	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	4 907	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	44	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	23%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	83%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	7%	7%

Les CSP : des structures sociales très différentes d'une commune à l'autre

20% des actifs sont ouvriers, 28% employés, en proportion plus importante qu'en moyenne dans la métropole (48% contre 42%). Les cadres sont nettement sous-représentés (17% contre 25%). Les ouvriers vivent pour la plupart à Givors, Saint-Genis-Laval, Oullins, Pierre-Bénite et Grigny. Les employés résident essentiellement à Givors, Oullins et Saint-Genis-Laval. Plus de la moitié des cadres (55%) habitent à Oullins ou Saint-Genis-Laval.

Une grande précarité sanitaire dans certaines communes de la CTM

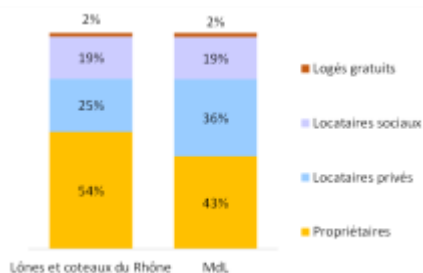
Les indicateurs de santé sont proches de la moyenne métropolitaine. Pourtant, le taux de mortalité par maladies cardio-vasculaires est très inégal dans la CTM. Il est d'ailleurs parmi les plus élevés de la métropole à Givors, Charly, Vernaison et Irigny. Même constat s'agissant du taux de patients sous traitement antidiabétique : il est parmi les dix plus élevés de la métropole à Givors, Pierre-Bénite et Grigny.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

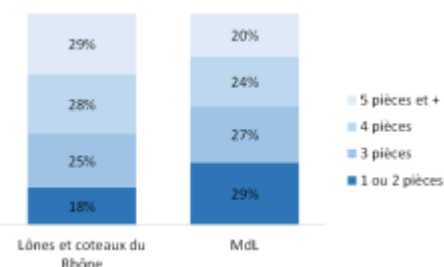
DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Plus de la moitié de propriétaires (54%)
- ◆ 25% de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU
- ◆ Une densité de médecins généralistes libéraux assez faible
- ◆ Un taux d'équipement en établissement pour personnes âgées et pour enfants en situation de handicap plutôt élevé
- ◆ Neuf collèges dont deux classés en REP et un classé en REP+

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Une prédominance de propriétaires et de grands logements

Plus d'un ménage sur deux est propriétaire de son logement à Lônes et Coteaux du Rhône (54% contre 43% en moyenne dans la métropole). Les logements sont plutôt de grands logements. Les T4 et plus sont proportionnellement plus nombreux (57% contre 44% en moyenne dans la métropole), en particulier les T5 sont nettement surreprésentés.

La part des maisons parmi les logements est assez élevée dans la CTM (33% contre 17% dans la moyenne métropolitaine).

La moitié des logements sociaux concentrée à Givors et Oullins

D'après l'inventaire SRU en 2020, la conférence Lônes et Coteaux du Rhône compte 12 700 logements locatifs sociaux, soit 25,2% des résidences principales (contre 25,5% en moyenne dans la métropole). C'est dans les communes de Givors et de Grigny que se concentrent le plus de logements sociaux (respectivement 45% et 34% du parc). La pression de la demande de logement social est inférieure à la moyenne métropolitaine avec 7,4 demandes pour une attribution en 2020 (contre 9,4 dans la métropole). Elle oscille entre 2,5 à Charly (un des plus faibles taux au sein de la métropole) et 14,2 à Irigny.

Des capacités d'accueil à destination de personnes âgées et enfants en situation de handicap plutôt élevées

En termes d'équipements médico-sociaux, la CTM propose 142 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (contre 113 en moyenne dans la métropole) et 10 places en établissements pour enfants en situation de handicap pour 1 000 habitants de moins de 20 ans (la moyenne de la métropole étant de 5,1). Cette situation plus élevée que la moyenne de la métropole de Lyon pour ces deux populations n'est pas vérifiée pour les personnes adultes en situation de handicap : le taux d'équipement dans la CTM est égal à 2,5 contre 4,5 dans la métropole.

En médecine, la situation est en dessous de la moyenne dans la CTM avec 80 médecins généralistes pour 100 000 habitants, un taux en deçà de la moyenne de la métropole (105). A l'inverse, l'offre d'infirmiers libéraux avec 154 professionnels pour 100 000 habitants est supérieure à la moyenne métropolitaine de 139.

		Lônes et coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	3,6	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	33%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	12 711	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	25,2%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	7,4	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	207	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	2 927	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	1 003	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	23	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	2	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	142	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	10,0	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	2,5	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	80	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	154	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	355	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	207	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	9	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	4 236	46 975

Assistants maternelles : une capacité d'accueil élevée

En 2019, la CTM Lônes et Coteaux du Rhône compte 1 000 places en crèches, soit un peu plus d'une place pour quatre enfants de moins de trois ans.

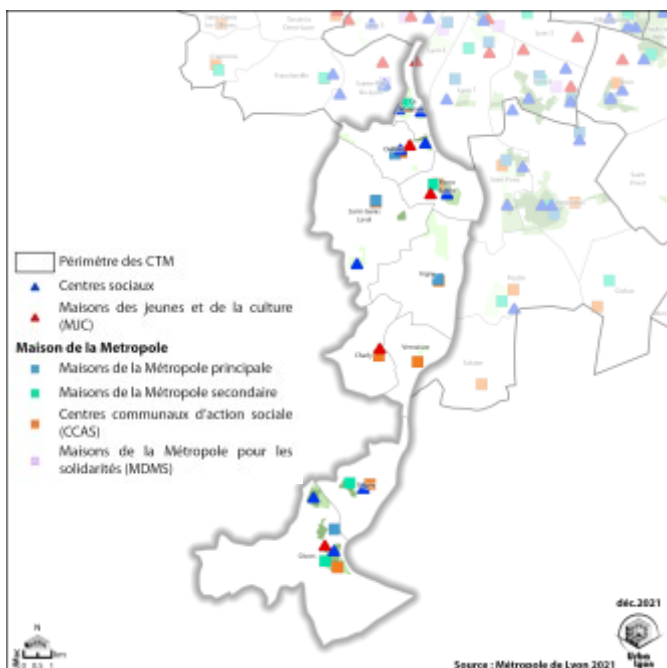
La capacité d'accueil des assistantes maternelles est environ trois fois plus importante qu'en crèches avec 3 000 places. Par rapport aux autres CTM la conférence des Lônes et Côteaux du Rhône a une offre plutôt orientée vers les assistantes maternelles pour les enfants de moins de 3 ans.

Un niveau d'équipements sportifs légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine

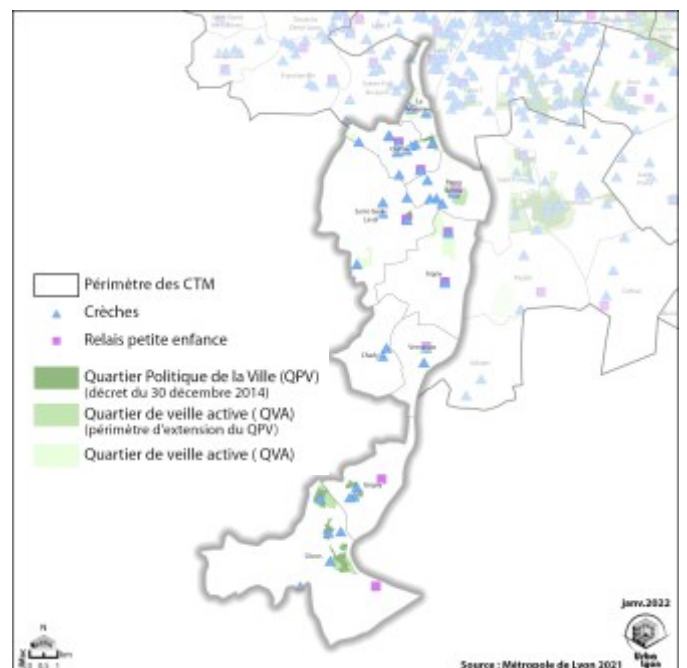
Avec 355 équipements sportifs, les Lônes et Coteaux du Rhône font partie des bassins de vie les mieux dotés. La Mulatière est très équipée. A l'inverse, Pierre-Bénite et Grigny sont les villes les moins bien équipées.

Le territoire compte neuf collèges publics, dont deux classés en REP (à Oullins et à Givors) et un classé en REP+ (à Pierre-Bénite) pour un total de 4 200 collégiens à la rentrée 2019.

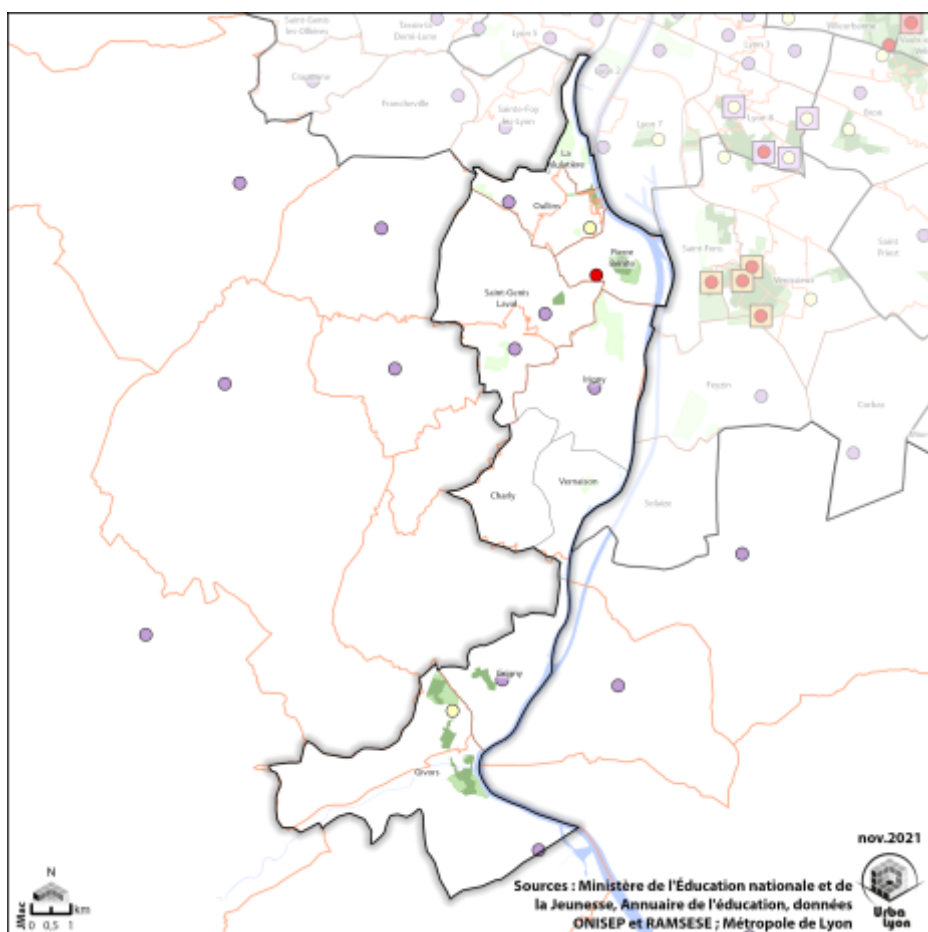
Les services de proximité à vocation sociale



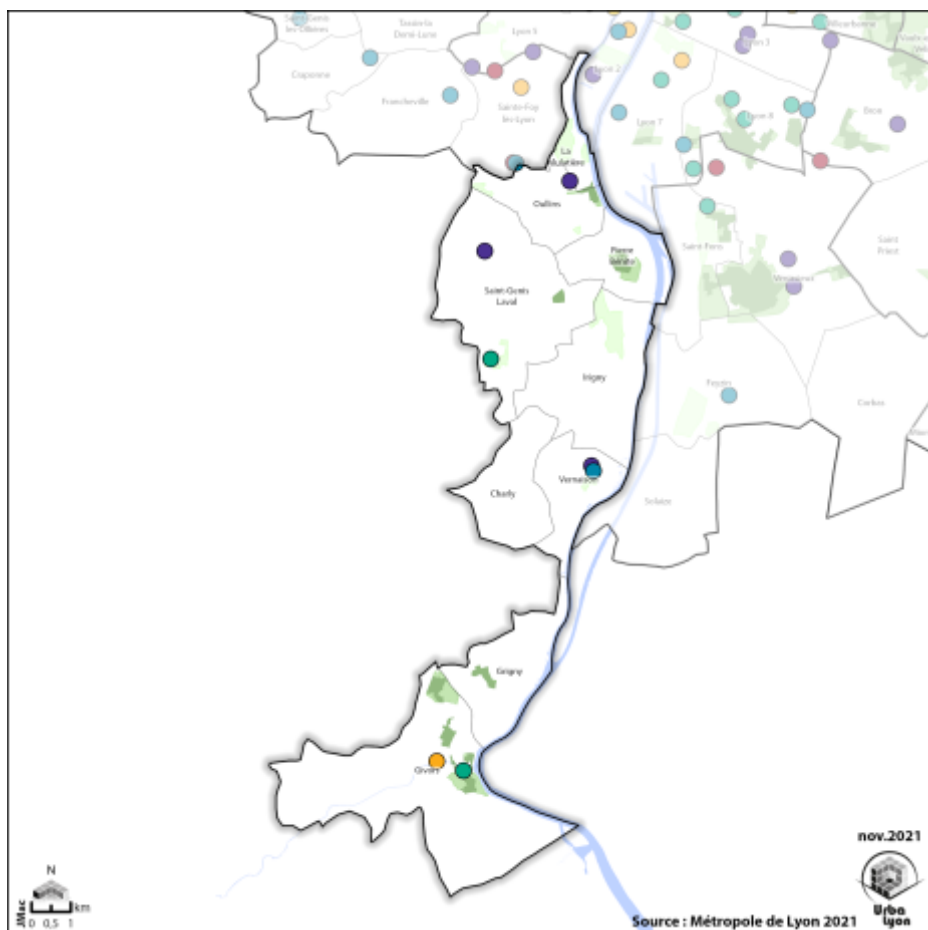
Les équipements de la petite enfance



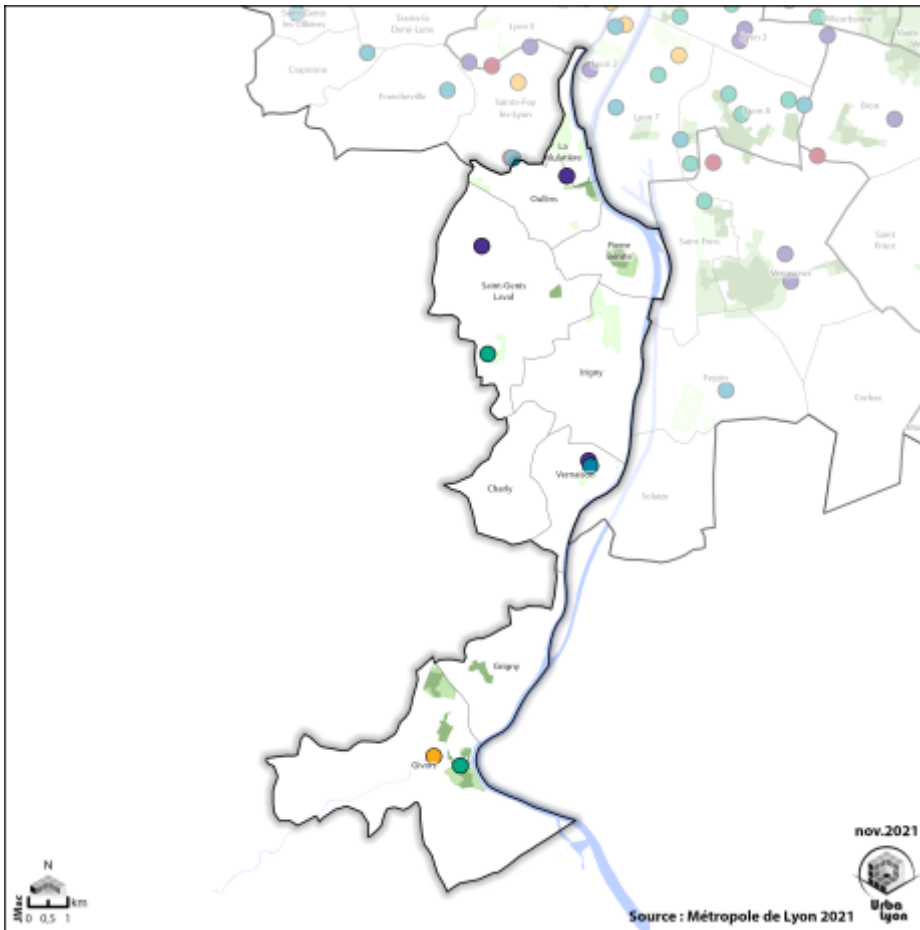
Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



Les établissements pour personnes âgées

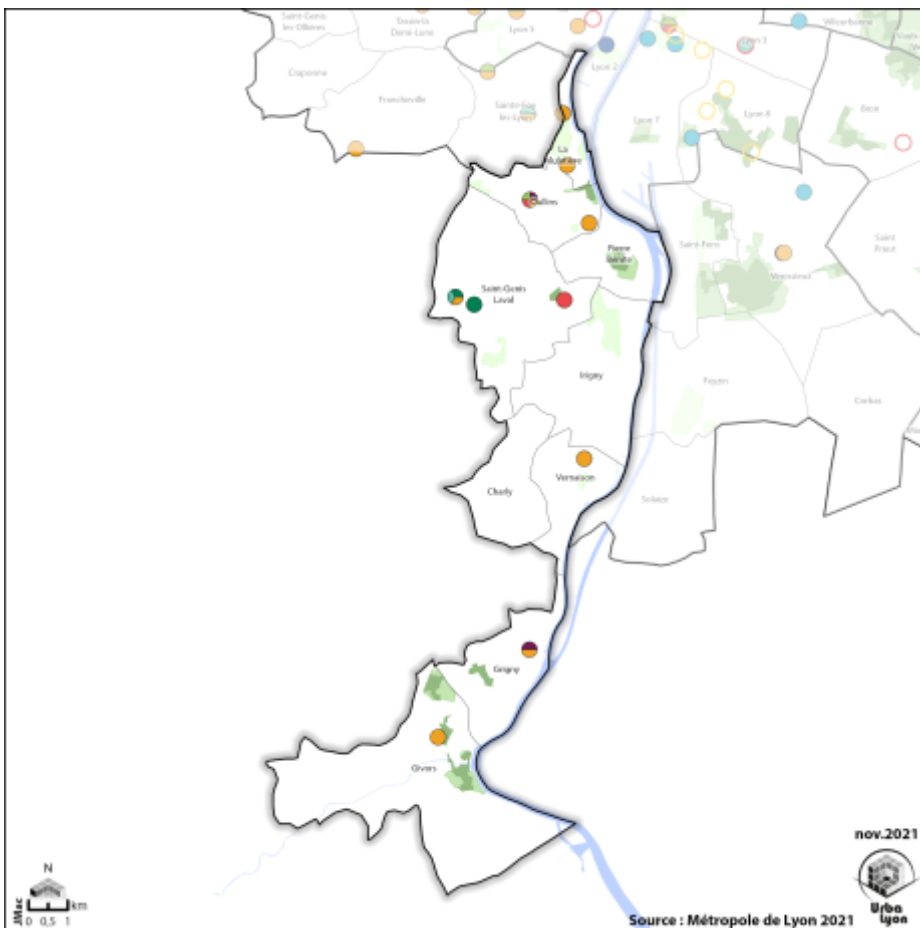


Les établissements pour les adultes handicapés



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Type d'établissement ou de service**
- Accueil de jour
 - Service d'Accueil Temporaire (SAT)
 - Domicile collectif
 - Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
 - Foyer-appartement
 - Foyer de vie
 - Foyer d'accueil médicalisé
 - SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Types d'établissements**
- Protection**
- Accueil de jour
 - Accueil Mère Enfant (AME)
 - Appartement éducatif
 - Centre éducatif et professionnel (CEP)
 - Foyer Jeune Travailleur (FJT)
 - Placement familial associatif
 - Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
 - Accueil externalisé
 - Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS
- Prévention**
- Prévention spécialisée
 - Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)



PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Une tendance confirmée : le recul du nombre de naissances
- ◆ Une offre d'accueil chez les assistantes maternelles parmi les plus élevée
- ◆ Le taux de bénéficiaires d'une mesure de protection le plus important de la métropole
- ◆ Des disparités au sein de la CTM dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- ◆ Plus d'un ménage sur dix accompagné par des travailleurs sociaux
- ◆ La question de l'accès aux droits plus fréquemment traitée dans le cadre des accompagnements sociaux

Un recul du nombre de naissances qui se poursuit

La tendance se confirme sur le territoire de la CTM. Le nombre de naissances continue à diminuer : en moyenne chaque année, sur la période, le nombre de naissances diminue (-2%). Le constat observé en moyenne dans la métropole est à l'opposé (+3% par an en moyenne au cours des cinq dernières années).

PMI et prévention santé : un territoire bien doté en offre de garde pour les moins de trois ans

La CTM Lômes et Coteaux du Rhône a une proportion d'enfants de moins de 3 ans dans la moyenne de la métropole (3,9%). Le taux de naissance de la CTM est inférieur au taux métropolitain.

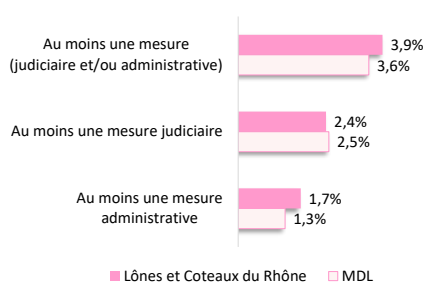
Le taux de suivi de grossesse est bien supérieur à la moyenne métropolitaine. Le suivi de nourrissons vus en post-natal précoce est très proche de la moyenne métropolitaine.

Enfance et famille : le taux de bénéficiaires d'au moins une mesure de protection le plus élevé de la métropole

En 2019, ce sont 3,9% de mineurs qui sont bénéficiaires d'au moins une mesure de protection, judiciaire ou administrative, soit un peu plus de 1 000 enfants ou jeunes.

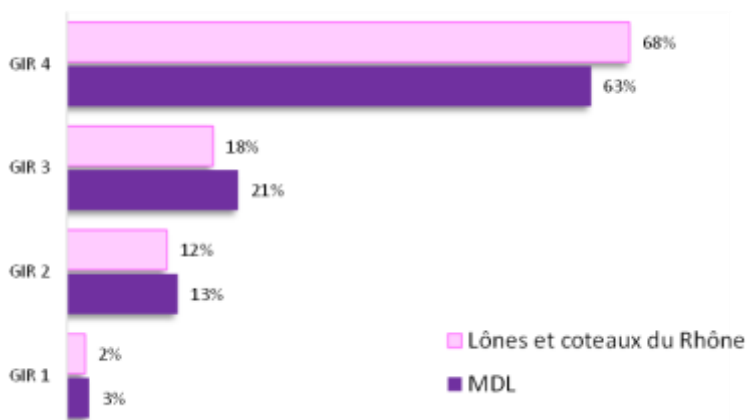
Lômes et Coteaux du Rhône est la CTM de la métropole qui présente le taux le plus fort d'enfants mineurs bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire. Les deux tiers des mineurs vivent à Givors, Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval (65%).

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans



	Lômes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon	
PMI et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	13,8	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	-2%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	66	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	27,4%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	1 691	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	56	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Lône et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	1 726	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	38	477
	Bénéficiaires APA GIR2	208	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	304	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	1 172	11 346

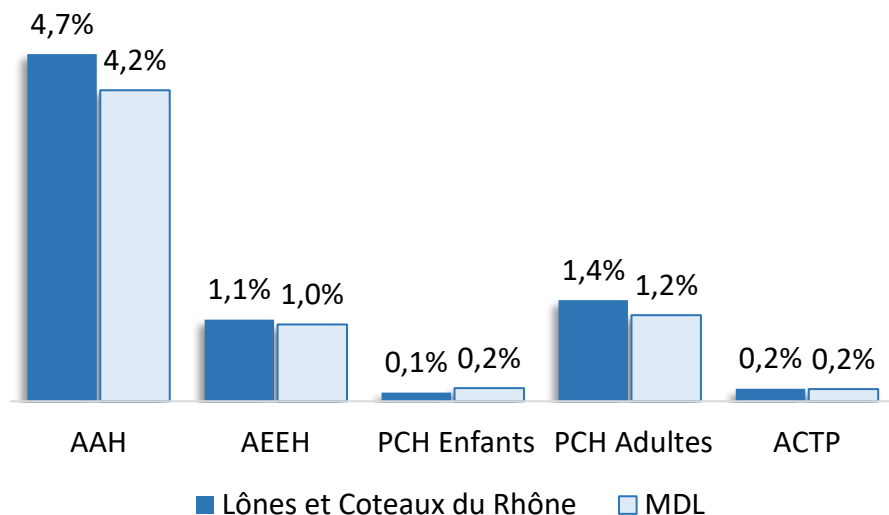
Les aides au handicap ⁽³³⁾

Note : Estimations sous évaluées

(Le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Lône et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	2 630	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	324	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	34	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	766	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	93	1 220

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



Un accompagnement médico-social des personnes âgées, dans la moyenne de la métropole de Lyon

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

En 2019, 6,5% des personnes de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile (elles représentent 6,2% dans l'ensemble de la métropole). Parmi ces 1 700 personnes, plus des deux-tiers (68%) relèvent du GIR4 ("GIR4, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance"), 18% du GIR3, 12% du GIR2 et 2% du GIR1. La répartition est similaire à celle de la métropole et proche de celle observée dans la CTM en 2017.

A Pierre-Bénite, plus d'une personne sur dix (11,8%) est bénéficiaire de l'APA ; à Givors, les bénéficiaires représentent 8%.

En matière de handicap, Givors, Grigny et La Mulatière en rupture avec le profil moyen de la CTM

"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH (voir les définitions ci-contre) et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social."

En 2019, 3,1% des habitants de la CTM, entre 20 et 59 ans, sont bénéficiaires de l'AAH. Moins de 1% des enfants âgés de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'AEEH. Moins d'un adulte (20-59 ans) sur dix (0,9%) bénéficie de la PCH adultes dans le territoire.

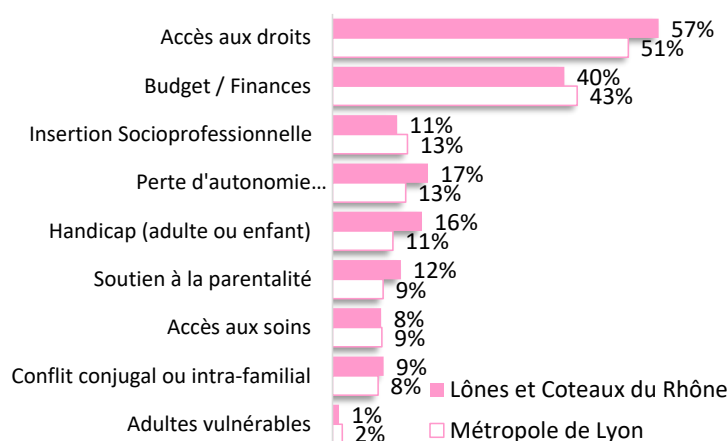
Globalement, le taux de bénéficiaires dans l'ensemble de la métropole est plus élevé : 4,2% de bénéficiaires de l'AAH, 1,0% de l'AEEH et 1,2% de la PCH adultes.

Le taux de bénéficiaires de la PCH adultes est deux fois plus élevé à Givors (1,8%) et quasi similaire à Grigny (1,6%). La part des allocataires de l'AAH est élevée à Givors, (6,9%), La Mulatière (5,6%) et Grigny (4,8%).

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Lônes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	5 625	55 000
dont nouveaux ménages	39%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Lône et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon	
Accompagnements sociaux	Problématique budgétaire et/ou financière	2 267	23 396
	dont surendettement	303	2 886
	Protection des adultes vulnérables	63	924
	Accès aux droits	3 188	28 273
	Accès aux soins	476	4 731
	Conflit conjugal ou intra-familial	501	4 353
	Insertion socioprofessionnelle	632	7 176
	Perte d'autonomie due au vieillissement	933	6 997
	Handicap (adulte ou enfant)	875	5 786
	Soutien à la parentalité	668	4 850

Accompagnement social : l'accès aux droits, une préoccupation forte des ménages qui sollicitent un accompagnement social

10,2% des ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social résident dans la CTM.

En 2019, 11,8% des ménages de la CTM ont bénéficié d'un accompagnement social (la moyenne de la métropole est de 8,7%). 27% des ménages accompagnés sont Givordins et 23% sont Oullinois.

Parmi les sujets traités en entretiens, celui de l'accès aux droits se détache des autres problématiques : plus de la moitié des accompagnements (57%) traitent de l'accès aux droits.

Par comparaison au profil métropolitain moyen, la question de l'accès aux droits est plus fréquemment traitée dans la CTM, tout comme les sujets relatifs à la perte d'autonomie quel que soit l'âge : le handicap (+5 points) et la perte d'autonomie liée au vieillissement (+4 points). Le soutien à la parentalité se distingue également (+3 points).

Les sujets liés à l'accès aux soins ou aux conflits conjugaux ou intra-familiaux sont abordés dans des proportions proches de la moyenne métropolitaine.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee – RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee – RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee – RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee – RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acofss - Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme